



L'Europe
des communes

TÉMOIGNAGE



LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES RURAUX

Communauté de communes Alpes
Provence Verdon
(11 700 habitants)

LE PROJET

Afin d'aider les territoires ruraux à relever le défi de la transition numérique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et l'Agence de Développement des Alpes-de-Haute-Provence ont lancé en 2018 un projet expérimental intitulé **Smart ruralité Alpes Provence Verdon** au sein du projet européen Smart Village.

Pour dynamiser l'attractivité de son territoire, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon a fixé quatre objectifs principaux au projet: renforcer les infrastructures numériques, créer une culture numérique sur le territoire, valoriser des lieux d'accès au numérique et mettre à disposition des outils mutualisés au service des acteurs du territoire. Smart Villages Digital Toolbox est un outil numérique qui aide à résoudre les défis locaux. L'outil peut être utilisé par des individus, des dirigeants communautaires ou d'autres autorités locales.



2 M€ du FEDER/INTERREG géré
par la Région Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Budget total de 2,6 M€

**INTERREG
ESPACE ALPIN
2014-2020**



**116
M€**



**Contact INTERREG
en Provence
Alpes-Côte d'Azur**

**Contact dans votre
région**

Le programme Espace Alpin, financé par le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional

Le programme européen Espace Alpin est un programme transnational de coopération territoriale européenne qui vise à soutenir le développement régional durable dans la région alpine. Il existe depuis 2000 et concerne sept pays de l'arc alpin: la France avec quatre régions éligibles (Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur), l'Italie, la Slovénie, la Suisse, le Liechtenstein, l'Allemagne et l'Autriche.

Le programme 2014-2020 participe à la stratégie européenne 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. En France, la gestion du **FEDER est confiée aux conseils régionaux, désignés « Autorités de gestion »**. Chaque Région établit son programme opérationnel, sur la base de grandes orientations nationales.

Questions à Maurice LAUGIER – Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et Michel Lantelme, Vice-Président en charge du Numérique

Comment décrire la mise en oeuvre de votre projet?

L'idée de départ était de fédérer les acteurs du territoire pour construire une stratégie commune autour du numérique et de tester une méthode transférable. De nombreux partenaires se sont progressivement associés à la dynamique collective ce qui a permis de construire une vision commune et des priorités d'actions. La stratégie numérique se décline de manière opérationnelle avec la proposition d'un plan d'actions pour le territoire portant à la fois sur les réseaux, les services et les usages numériques. Ce sont les priorités que la Communauté de Communes souhaite mettre en oeuvre dans les prochaines années. **Le réseau rural** nous a accompagné tout au long de la démarche en terme d'animation, d'appui à l'organisation, de mise en



réseau et pour la réalisation du guide méthodologique.

Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience ?

L'enrichissement apporté par le travail en collectif, que ce soit au niveau des comités techniques, des comités de pilotage et des réunions des groupes de travail. Ces échanges ont, par exemple, permis de prendre conscience de l'importance de l'adressage nécessaire au déploiement de la fibre qui doit intervenir d'ici quelques mois sur tout le territoire. Ce travail commun a renforcé nos liens avec nos partenaires et permis de nous positionner sur des dispositifs

mieux adaptés à nos capacités et nos besoins. La mise en réseau nous a également fait rencontrer plusieurs autres territoires ruraux français et européens engagés dans des démarches similaires, que ce soit par l'intermédiaire de l'ADRETS (Association pour le développement en réseau des territoires et des services), du groupe Smart Villages de la SUERA (Stratégie de l'UE pour la région alpine) et du bureau de la région à Bruxelles dans le cadre de réponses à des appels à projet.

Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier?

Bien sûr que ces financements font un peu peur et nécessitent une bonne organisation. Mais les choses changent progressivement, certains dispositifs comme wifi4eu par exemple ne sont pas plus compliqués que des demandes de financement habituelles. Le portage par des structures plus rodées est également parfois possible pour des dispositifs plus contraignants, car les opportunités sont réelles !